

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'homme

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Sciences de l'éducation* est une formation assurée à l'UFR Sciences de l'Homme. Elle est déployée depuis 2011/2012 de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3). Les objectifs poursuivis se distinguent suivant le moment de la formation. En L1 et L2, il s'agit pour l'étudiant de situer ce domaine de connaissances et de compétences dans l'univers plus vaste des sciences humaines et sociales et de repérer les perspectives professionnelles sur lequel il débouche. En licence 3 les objectifs se précisent. Trois aspects sont plus particulièrement mis en valeur. L'étudiant doit acquérir une culture scientifique adaptée à son projet professionnel, acquérir les principes d'une culture de recherche en sciences de l'éducation et s'engager dans un projet professionnel. Les perspectives d'insertion sont multiples. Elles couvrent des univers professionnels aussi variés que celui de la recherche, de l'école, du travail social, du monde artistique, de la santé voire des politiques publiques.

Avis du comité d'experts

Le pilotage de la formation intègre en L3 la participation active des étudiants. Il pourrait être renforcé par une meilleure connaissance de l'origine des étudiants et de l'insertion des diplômés. La licence *Sciences de l'éducation* est peut-être une formation de qualité répondant au projet éducatif que l'équipe s'est fixée, un lieu d'enrichissement personnel facilitant une insertion professionnelle, un tremplin vers une poursuite d'études, une opportunité pour la promotion de salariés, mais le contenu du dossier transmis n'en apporte pas toutes les preuves.

L'absence de documents précis nuit à l'appréciation de sa mise en œuvre. Faute d'informations, il est difficile de se rendre compte de la nature précise des enseignements dispensés, des liens existant entre les différents champs disciplinaires, des relations abordées entre problématiques professionnelles et éclairages théoriques, des cultures professionnelle et scientifique qui sont développées. Il est également difficile d'identifier l'équipe pédagogique. La place accordée aux étudiants, au delà de leurs possibles investissements dans le cadre des conseils de perfectionnement, apparaît formelle. En effet les différents suivis nécessaires à l'accompagnement du parcours de l'étudiant sont ignorés. Aucun outil relatif au contrôle et suivi de l'acquisition des compétences, à l'appréciation du niveau d'insertion, à la gestion d'une hypothétique réorientation n'est présenté.

Les flux étudiants de L1 et L2 ne sont pas disponibles. Pour les étudiants de L3, on compte 128 inscrits en 2011-2012, 148 et 158 les deux années suivantes. Les taux de réussite en L3 sont de 76% en 2011-2012 et de 85% l'année suivante, mais ne sont pas disponibles pour l'année 2013-2014. Les taux de poursuite d'étude en master ne sont pas disponibles. Le seul indicateur disponible est un taux de 7% d'étudiants identifiés comme arrêtant leurs études une fois la licence obtenue. De même, les indicateurs de mobilité entrante et sortante ne sont pas donnés (bien que le nombre d'étudiants étrangers soit, lui, indiqué).

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche repose sur trois aspects singuliers : un enseignement ; une présence d'équipes de recherche ; une perspective de poursuite d'étude en master recherche sciences de l'éducation.</p> <p>Les approches méthodologiques transversales, l'anglais scientifique et la recherche bibliographique constituent les supports d'une initiation à la recherche. Leurs détails ne sont pas précisés.</p> <p>Les équipes « Anthropologie et diffusion des savoirs » et « recherche comparative en éducation, pluralisme, prévention et profession membres du Laboratoire Cultures, Educations et Sociétés (EA-4140) sont impliquées dans cette formation. Elles proposent des cycles de conférences, des visites et un accueil au sein du laboratoire. La présentation de cette contribution reste évasive.</p> <p>Les étudiants ayant obtenu la licence peuvent s'inscrire en master recherche. Le dossier n'indique pas les modalités et les contenus des enseignements préparant cette orientation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Cette licence est présentée comme « une formation fondamentale ».</p> <p>La place accordée au contact direct avec une réalité professionnelle se situe dans le cadre d'une unité d'enseignement dans laquelle les étudiants « réalisent un stage souvent en lien avec leur projet professionnel ». Aucune information concernant les lieux de stage, la dynamique de construction du projet et leur articulation n'est communiquée.</p> <p>Un contact plus lointain avec l'univers professionnel se réalise par l'intermédiaire d'un cours magistral intitulé « champs scientifiques et professionnels » voire durant certains travaux dirigés grâce à la participation d'étudiants doctorants ou de professionnels de la santé ou de la culture. Les étudiants peuvent acquérir au cours de leur formation le certificat informatique C2i.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage de 108h en semestre 6 est prévu. Il rapporte trois crédits d'enseignements. Il a pour ambition de permettre une première rencontre avec le milieu professionnel, de déclencher une réflexion vocationnelle et d'amorcer une formation à la recherche.</p> <p>Il est validé par un rapport de stage. Son pilotage est placé sous la responsabilité d'un référent universitaire et un professionnel lié par convention. Le cadrage pédagogique du tutorat n'est pas présenté.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les échanges internationaux s'inscrivent dans le cadre du programme ERASMUS. Les statistiques présentées montrent l'accueil d'étudiants étrangers : 6% en 2011-2012 ; 7% en 2012/2013 ; 5% en 2013/2014 .</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les effectifs sont depuis trois ans en hausse : 128 étudiants en 2011/2012 ; 148 en 2012/2013 ; 158 en 2013/2014.</p> <p>Les candidats qui ne sont pas titulaire d'une L2, d'un DEUG ou d'un diplôme d'état dans les métiers de l'éducation mais pouvant témoigner d'une formation équivalente à 120 crédits doivent satisfaire à un contrôle complémentaire des aptitudes. Son contenu n'est pas présenté. Il n'existe pas de dispositif explicite d'orientation et de réorientation. Une passerelle est en cours de réalisation avec l'Institut régional du travail social d'Aquitaine.</p> <p>L'équipe pédagogique adapte le parcours et l'emploi du temps suivant le profil particulier des étudiants qui se manifestent : handicap ; haut niveau sportif ; salarié. Aucune illustration n'est fournie.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement à distance se limite aux technologies de l'information et de la communication.</p> <p>Certains enseignants utilisent la plateforme moodle pour diffuser des cours et des exercices qu'ils corrigent.</p> <p>Dans l'ensemble les enseignants s'appuient sur le bureau virtuel de l'environnement numérique de travail pour accompagner leur enseignement.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation se fait par l'intermédiaire de jurys qui se réunissent quatre fois par an. Les modalités d'évaluation, contrôle en cours de formation ou contrôle final, ne sont pas présentées. Le dossier champ indique que 65% des évaluations sont réalisées en contrôle continu. Les modalités de contrôle continu sont transmises aux étudiants.</p> <p>L'évaluation se fait par compensation semestrielle et intersemestrielle.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas de suivi, explicite, d'acquisition des compétences. Le dossier précise que « les dispositifs déjà en place, quoi que informels, remplissent de manière très satisfaisante leur rôle ».</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'y pas, dans les documents transmis, d'information précise sur le suivi des diplômés. La majorité d'entre eux poursuivent leurs études. Une enquête menée en 2013/2014 montre que pour la promotion L3 2012/2013, seulement 7% des diplômés arrêtent leurs études. Sans que celles ci soient développées, le dossier mentionne que des initiatives ont été prises dans ce sens par l'équipe pédagogique.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Chaque unité d'enseignement est évaluée par les étudiants. Les résultats sont transmis au conseil de perfectionnement.</p> <p>Cette entité rassemble enseignants et représentants d'étudiants. Il est le lieu privilégié de l'évaluation de la formation. C'est dans ce cadre que s'envisagent les éventuels ajustements voire transformations. Aucun exemple n'est communiqué.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Son implantation locale et nationale.
- La cohérence du projet de formation et son déroulement de la licence 1 à la licence 3.
- Des effectifs en hausse.
- Une participation active des étudiants à la régulation des enseignements dispensés dans la mention.
- L'adossement à deux équipes de recherche du Laboratoire Cultures, Educations et Sociétés.

Points faibles :

- L'absence de présentation d'un programme détaillé de la formation en relation avec les ambitions annoncées.
- Le suivi des étudiants, leurs réorientations et la prise en compte des nouveaux arrivants.
- Le manque d'informations concernant l'articulation entre domaines scientifiques en licence 1 et 2.
- Un défaut de relation explicite entre les stages des étudiants et les enseignements disciplinaires vécus.

Conclusions :

La licence de *Sciences de l'éducation* s'appuie sur un environnement institutionnel et académique favorable. La structuration de son parcours de formation est original, progressif et intégré dans l'ensemble plus large de la licence sciences humaines et sociales. Son niveau de fréquentation témoigne de son pouvoir d'attraction.

La présentation de données précises sur la nature des contenus dispensés suivant les niveaux d'enseignement, les liens qui sont établis entre eux, les relations développées entre champs scientifiques permettrait une meilleure compréhension de la dynamique de formation et des principes qui fondent le parcours de formation de l'étudiant.

Un descriptif détaillé sur le maillage entre équipes de recherche et formation favoriserait une lecture plus claire du niveau d'inclusion de la recherche dans la formation sur le plan : des apports théoriques ; des objets de questionnement ; des rapports explicites entre contenus des stages et savoirs académiques ; des perspectives de poursuite d'étude pour les étudiants.

Il serait souhaitable de développer et d'utiliser des données relatives à l'évaluation de la formation et aux devenirs des étudiants afin d'affiner le pilotage de cette formation.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.